



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2022

### Avis d'impôt établi en 2023

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP COEUR D'HERAULT  
SAID COEUR D'HERAULT  
92 AVENUE DE PREMERLET  
34702 LODEVE CEDEX

#### Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 84 670 853 508

Référence de l'avis : 23 34 A107100 87

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

10 LOT LOU PLANAS

34190 LAROQUE

Numéro FIP : 340 12 80 2876867789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 34060

#### Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique Contact et RDV  
  
SIP COEUR D'HERAULT  
SAID COEUR D'HERAULT  
92 AVENUE DE PREMERLET  
BOITE POSTALE 40060  
34702 LODEVE CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

#### Somme qui vous est remboursée

**910,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

You serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR70 3000 2030 000X XXXX XXX6 Z02

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

**53 717**

Nombre de parts :

**2,50**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

**Avis d'impôt établi en 2023**

N°fiscal : 19 84 670 853 508

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHEVASSUS

**Impôt sur les revenus de 2022**

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T	2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,50
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 54732		Enfant(1) 0
Revenus des salariés des particuliers employeurs.....				0
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	54732			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 7886			
Pensions alimentaires perçues.....			7715	
Abattement spécial de 10%.....			- 844	
Salaires, pensions, rentes nets.....	46846		6871	53717
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>53717</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>53717</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				*
Impôt avant réductions d'impôt.....				4072
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				366
Dons aux œuvres.....	1148		1148	758
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				- 1124
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				2948
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2022 dû <sup>53</sup> :				2948
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :				- 3858
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2022 :</b> .....				- 910
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				910
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				

**LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE**

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....

53717

#### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1

17493

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4361

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4252

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4590

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 4685

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 17888

#### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401)

#### AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 5,40%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP COEUR D'HERAULT  
92 AV DE PREMERLET BP 40060  
34702 LODEV

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 07 490 509 271

Référence de l'avis : 22 34 0132063 17  
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :  
MAS D AUSSEL  
251 CHEM DES PROMENEURS

34190 LAROQUE

Numéro FIP : 340 29 03 9619658789 4 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 11/07/2022  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 34060

### Vos contacts

 Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP COEUR D'HERAULT  
SAID COEUR D'HERAULT  
92 AVENUE DE PREMERLET  
BOITE POSTALE 40060  
34702 LODEVE CEDEX

### Somme qu'il vous reste à payer

**27,00 €**

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2022.

**Compte qui sera débité :** FR19 3000 2030 380X XXXX XXX4 S18

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020J07D9J509218PAS1A22

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Revenu fiscal de référence :

**18 852**

Nombre de parts :

**1,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

**Avis d'impôt établi en 2022**

N°fiscal : 00 07 490 509 271

**Impôt sur les revenus de 2021**

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : GUERRERO



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	1,00

**Détail des revenus**

Salaires.....	Déclar. 1 29306			Total 26375
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2931			
Salaires, pensions, rentes nets.....	26375			

**Revenu brut global.....****CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL<sup>10</sup>**

Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> ...	Montant déclaré 7523	Montant retenu 7523	
Versements épargne retraite déclarant 1.....	900	900	
<b>Total des charges déduites<sup>11</sup>.....</b>			- 8423

**Revenu imposable.....**

Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>		850
Décote.....		- 405

**Impôt total avant crédits d'impôt.....**

<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>	Montant déclaré 135	Montant retenu 135	
Cotisations syndicales.....			
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 89

**IMPOT NET**

Total de l'impôt sur le revenu net.....		356
---	--	-----

**CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :****IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :		356
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :		- 381
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :		+ 52

<b>Solde d'impôt sur les revenus 2021 : .....</b>		<b>27</b>
---	--	-----------

<b>TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER</b>		<b>27</b>
--	--	-----------

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

<b>Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....</b>		<b>18852</b>
---	--	--------------

Suite en page suivante &gt;&gt;&gt;

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	<b>Déclar. 1</b>
Plafond total de 2020.....	13964
Cotisations prises en compte pour 2021.....	900
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3336
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 3216
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 3214
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 13880

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)

